

Projet d'aménagement hydroélectrique sur la rivière Sainte-Anne du Nord à Saint-Joachim

**ERRATA**

**Québec, le 7 septembre 2012** – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tient à informer la population que des erreurs se sont glissées dans le communiqué diffusé hier le 6 septembre 2012 concernant le projet d'aménagement hydroélectrique sur la rivière Sainte-Anne du Nord à Saint-Joachim par Société Hydro-Canyon Saint-Joachim inc.

**Des précisions doivent être apportées concernant le débit réservé écologique, l'enneigement du bief amont et la passe pour la dévalaison des poissons.**

En effet, il faudrait préciser que le débit minimum serait maintenu à 0,4 m<sup>3</sup>/s au printemps, à l'été et à l'automne et à 0,25 m<sup>3</sup>/s en période hivernale plutôt qu'à 0,8 m<sup>3</sup>/s tel que mentionné dans l'étude d'impact. Quant au niveau d'eau dans le bief amont, le niveau de 4 m serait une moyenne par rapport au niveau d'étiage actuel. Finalement, la passe pour la dévalaison des poissons a été retirée du projet contrairement à ce qui est mentionné dans l'étude d'impact.

Les personnes désireuses d'obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec Luc Nolet, au numéro suivant : 418 643-7447 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, poste 535 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : hydrocanyon-saint-joachim@bape.gouv.qc.ca.

– 30 –

Source : Luc Nolet  
Conseiller en communication  
418 643-7447 poste 535

COMMUNIQUÉ